
GUIDE D'ACCUEIL EN FORMATION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



SARL PSI – 54, avenue Charles de Gaulle -72130 FRESNAY SUR SARTHE
Tel 02 43 34 13 63 - Siret 4911831580022

Organisme de formation n° 52 72 0116572 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

SOMMAIRE

1-	IDENTIFICATION	2
2-	ACOMPAGNEMENT	2
1.	Accompagnement avant la formation	2
2.	Aménagement de la formation	2
3-	Informations pratiques.....	3
1.	Accessibilité salle de formation.....	3
2.	Accompagnement du projet	3

1- IDENTIFICATION

Nous réalisons un questionnaire du recueil des besoins afin d'identifier le handicap supporté, et de proposer une prise en charge adaptée.

2- ACOMPAGNEMENT

1. Accompagnement avant la formation

Suite au questionnaire du recueil des besoins, le référent Handicap de PSI est chargé de se mettre en relation avec le futur stagiaire afin d'analyser ses besoins spécifiques.

Il pourra également orienter vers les différents partenaires pour l'aider dans son projet de formation.

Référent Handicap

SAELEN Philippe

Téléphone : 02.43.34.13.63

Email : p.saelen@sarl-psi.fr

2. Aménagement de la formation

Tous les moyens sont mis en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir suivre la formation dans des conditions optimales :

- Mise à disposition d'une salle de formation aux normes ERP
- Si le stagiaire est dans l'impossibilité de se déplacer, PSI dispose d'un équipement haut de gamme de visio conférence pour pouvoir assurer la formation en distanciel.
- Assistance téléphonique renforcée avec prise en main à distance (10% de temps supplémentaire de formation sur la durée totale)
- Possibilité d'une journée d'auto révision avant de réaliser l'évaluation
- Supports de formation adaptés pour les personnes dys (police de caractère 14 - Arial Nova dans les supports de formation)



3- Informations pratiques

1. Accessibilité salle de formation

Afin de respecter les normes d'accessibilité handicap, PSI se met en relation avec un établissement disposant d'une salle de formation aux normes accessibilité handicap.

L'adresse du lieu de formation vous sera communiquée sur votre convocation 15 jours avant la date de la formation avec le plan d'accès au site

2. Accompagnement du projet

Pour accompagner les bénéficiaires dans leur projet de formation, voici une liste de structures d'accompagnement en région pays de la Loire:

		<p>http://www.capemploi72.fr/</p> <p>alencon@capemploi61.com</p> <p>https://www.capemploi-14.com</p>	<p>Le Cap emploi a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les</p>
--	---	---	---

<p>Ressources handicap liées à la formation</p>		<p>https://www.agefiph.fr/personne-handicapée</p> <p>Pour déposer une demande d'aide financière :</p> <p>https://www.agefiph.fr/aides-handicap/depot-de-demande-d-aide-financiere</p>	<p>personnes handicapées</p> <p>L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées.</p>
<p>Autres réseaux partenaires</p>		<p>Sarthe Autonomie</p> <p>https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/personnes-handicapées</p>	<p>La Maison Départementale de l'Autonomie est un lieu d'accueil à disposition des personnes en situation de handicap</p>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le Livret d'accueil stagiaire téléchargeable sur notre site internet www.sarl-psi.fr